

# CIL de Lyon La Plaine Sainte Foy



# MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, ET SECTEURS D'ATTRIBUTION

<b><u>Président :</u></b>	<b>Guy PELLET</b>	<b>(Abbé Papon-La Garenne)</b>
<b>Secrétaire :</b>	<b>Gisèle DECHALONS</b>	<b>(Joliot curie)</b>
<b>Secrétaire adjoint :</b>	<b>Alain ESPIN</b>	<b>(Charcot-Chazay)</b>
<b>Trésorier :</b>		<b>(Joliot Curie)</b>
<b>Membres :</b>	<b>Soledad BOUGA</b>	<b>(Charcot-Jeunet)</b>
	<b>Florence MOREAU</b>	<b>(rue des noyers)</b>
		<b>(Valdo)</b>
		<b>(STE FOY – Bd de l'Europe)</b>
	<b>Jérémy RENCHY</b>	<b>(chazay – J.L. Vincent)</b>

**Présidents d'honneur :** **Paul HEYNAUD (+), Georges LANDRIER (+)**  
**Joëlle SANGOUARD**



## **Notre secteur**

Le périmètre du Comité intercommunal d'intérêt local de Lyon La Plaine Ste Foy s'étend aux lisières des communes de Francheville et Tassin La Demi Lune de part et d'autre de la rue Commandant Charcot à l'intérieur d'un territoire délimité par les rues Valdo, Fauconnet, Bellissen, Abbé Papon et Joliot-Curie à Lyon 5<sup>ème</sup>, et par les boulevard de l'Europe, chemins des Prés et Antoinette à Ste Foy les Lyon.

## **Nos objectifs**

La protection et l'amélioration du cadre de vie des habitants, la défense des intérêts généraux du quartier dans les domaines, notamment, de l'urbanisme, de la circulation, de la voirie, de la sécurité, de l'hygiène et des espaces verts, ainsi que la lutte contre les nuisances, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.

## **Nos principales réussites**

Effectivement, depuis quarante ans, le CILL s'est beaucoup impliqué auprès des élus dans les objectifs définis précédemment **et en apportant également ses contributions sur les projets de révision du PLU-H et du PDU**, mais ce dont il est le plus fier est l'aboutissement de projets qu'il avait initiés tels que ***l'aménagement du carrefour de La Plaine et de la Place César Geoffray***, et défendus tels que ***l'aménagement de la rue des Noyers et la mise en sécurité des rues de La Garenne, Charcot, Valdo ...***

***Et n'oublions pas qu'à la fin des années 70 était programmé un boulevard urbain reliant Tassin à La Mulatière via Lyon 5<sup>ème</sup> et Ste Foy.*** C'est un de nos administrateurs, Monsieur MAUCLAIR, Président de l'Association pour la Sauvegarde de l'Ouest Lyonnais et l'opposition à la « voie Tassin – La Mulatière », qui a mené la lutte avec succès.

## **Nos ambitions**

Nous œuvrons pour ***l'aménagement du carrefour de la Salette, de la rue Commandant Charcot et de ses abords, la requalification du quartier Chantegrillet – La Plaine, pour la sécurisation de la rue Joliot Curie contigüe à Tassin, pour des infrastructures adaptées à la densification prévue dans le PLU-H, la requalification de la rue Chazay, une offre supplémentaire de places de stationnement, l'accès rapide aux stations de métro avec une meilleure amplitude horaire des transports en commun, et le bouclage du périphérique (Anneau des Sciences).***

# DEVENEZ ACTEURS DE LA VIE DE VOTRE QUARTIER



**CONSTRUIRE**



**PRESERVER**



**S'ENGAGER**



**PARTAGER**



**DIALOGUER**



**DEFENDRE**



**S'INFORMER**



**PROPOSER**



**ECHANGER**

# PRINCIPAUX SUJETS TRAITES

## PARTICULARITE DU CIIL LYON LA PLAINE STE FOY LES LYON

Nous intervenons sur plusieurs communes : **STE FOY LES LYON /LYON 5<sup>e</sup>  
LA PLAINE**

Et sommes en limitrophe avec **FRANCHEVILLE /TASSIN LA DEMI LUNE**

Ce qui fait que nous avons des actions sur ces différentes villes avec les spécificités de chacune



**Dans le cadre de la révision du PLUH, le CIIL LYON LA PLAINE STE FOY vous fait part ci-dessous de ses principales remarques :**

- Pour la partie de territoire de LYON 5<sup>ème</sup> et STE FOY LES LYON , le projet PLUH conforme aux orientations du SCOT n'appelle pas de remarques particulières.
- La plupart des zones ne sont sensiblement pas modifiées. Seule la rue Commandant Charcot, desservie par une seule ligne de transport en commun enregistre une densification en bordure de voie. Cette densification reste raisonnable, tant au niveau des hauteurs envisagées que des coefficients d'espaces libres, qui n'altéreront pas le caractère global du secteur.
- Nous apprécions en outre le classement des maisons et périmètres d'intérêt patrimonial.
- Nous souhaiterions que la constructibilité devenue possible de certaines parties de grandes propriétés soit assortie d'une condition d'accès tout public à certains espaces verts, ainsi que la création de cheminements piétons permettant de relier entre elles les voiries existantes, limitant ainsi le recours à la voiture.
- Enfin, nous pensons que pour l'ensemble des zones, il soit imposé que la réalisation des clôtures végétalisées se fasse dans des essences locales variées, renforçant ainsi le caractère « naturel » du secteur et permettant le maintien des oiseaux.

**Nous sommes par contre très inquiets du devenir la rue du Commandant Charcot :**

- Le calibrage de l'élargissement tel que poursuivi depuis plusieurs années, et dont une partie d'ores et déjà propriété de la collectivité ne nous semble pas de nature à répondre aux objectifs annoncés depuis plusieurs années.
- Dans le document de la réunion publique du 15 mai 2013 à STE FOY (page 32) il est dit : « profiter de l'opportunité du projet A2 pour définir une requalification notamment de la rue Charcot (place aux modes doux, apaisement des vitesses, végétalisation, amélioration des franchissements). Ligne forte A2 que nous retrouvons dans le document du 5<sup>ème</sup> réunion du 6 juin 2013 et dans le document du SYTRAL.
- Nous rappelons d'ailleurs que dans le dossier de l'Anneau des Sciences, il est prévu après sa réalisation un aménagement des pénétrantes de l'Ouest Lyonnais à savoir : les rues Joliot Curie , Barthélémy Buyer et Commandant Charcot.
- Rendre la vie des résidents du 5<sup>ème</sup> et STE FOY plus agréable est le vœu de tous, encore ne faut-il pas manquer l'occasion d'aménager correctement cette rue Commandant Charcot et **préserv** ainsi la vie de quartier.

**• Nous avons subi et subissons encore les erreurs d'aménagement de la rue Joliot Curie , dont nous soulignons régulièrement les conséquences : Problème de sécurité pour les cycles et les piétons pour traverser la rue, difficulté pour les riverains d'accéder en sécurité à leurs immeubles, disparition des stationnements et absence de toute végétalisation sur tout le tronçon ainsi aménagé. LE MOINS QUE L'ON PUISSE DIRE EST QU'IL NE S'AGIT PAS D'UNE REUSSITE POUR L'ENSEMBLE DES USAGERS NI POUR LA VIE LOCALE.**

# PDU – CONTRIBUTION DU CIIL LYON LA PLAINE ET FOY



## ENQUETE PUBLIQUE PDU

### *Observations et propositions*

*Du*

*COMITE INTERCOMMUNAL D'INTERET LOCAL DE LYON LA PLAINE SAINTE FOY LES LYON*

Parmi les objectifs de ce projet de révision du PDU, nous avons retenu :

« la poursuite de la dynamique globale engagée en faveur de la baisse de l'usage de la voiture, en s'appuyant sur un fort développement de l'usage du vélo et sur une poursuite de la croissance des déplacements réalisés en transports collectifs et à pied.

Ainsi, la répartition modale visée à l'horizon 2030 et à l'échelle des 73 communes du PDU est la suivante :

- 35 % des déplacements réalisés en voiture et deux-roues motorisés contre 44 % en 2015
- 35 % des déplacements réalisés à pied (y compris ses auxiliaires comme les trottinettes), contre 34 % en 2015
- 22 % des déplacements réalisés en transports collectifs, à la fois TCL et TER, contre 19 % en 2015
- 8 % des déplacements réalisés en vélo, contre 2 % en 2015 »

*Concernant notre territoire, c'est-à-dire l'Ouest lyonnais, le CIIL Lyon La Plaine Ste Foy les Lyon a retenu :*

« le constat que ce secteur est un territoire contrasté où le ferroviaire apparaît structurant mais où le réseau routier et son utilisation restent majeurs » - **64% des déplacements s'effectuent en voiture, taux le plus fort du secteur PDU -**

- l'identification de 2 corridors prioritaires pour lesquels des études et des aménagements sont à réaliser en vue *d'améliorer la performance du réseau de bus* :

- l e corridor de Francheville vers Lyon Centre, qui préfigure la ligne forte A2, en ciblant la ligne de bus C20
- l e corridor de rocade du Val d'Yzeron (Lyon 5, Tassin la Demi-Lune, Francheville, Oullins) au nord vers Gorge-de-Loup (métro D), au sud vers la gare d'Oullins (métro B), réalisé par la ligne de bus 14.

Les études de faisabilité et la programmation de réalisation seront faites d'ici 2022. Les aménagements pourront s'étaler jusqu'à la période 2023-2030

# RUE JOLIOT CURIE

En 2011, le SYTRAL et le GRAND LYON décident de l'aménagement en site propre de la rue Joliot Curie dans la partie limitrophe à LYON 5<sup>ème</sup> et Tassin la demi-lune, sans concertation auprès des populations riveraines. Deux voies centrales de bus ainsi qu'une voie montante et une voie descendante pour tous les véhicules sont créées avec deux goulots d'étranglement à chaque extrémité du site propre à proximité des arrêts de bus.

Le sous dimensionnement de la voie n'a pas permis de réaliser une voirie à caractère urbain ni la mise aux normes et la réhabilitation des trottoirs. La priorité a été donnée aux couloirs de bus au détriment du confort et de la sécurité des habitants, piétons et cyclistes notamment.

Après de nombreuses interventions et réunions auprès et avec les opérateurs, sans résultat, un « COLLECTIF RUE JOLIOT CURIE » s'est constitué.

**2014** : les délégués des conseils syndicaux des immeubles riverains (2000 logements et 7500 personnes sur Lyon et Tassin) et Le Comité Intercommunal d'Intérêt Local (CIIL) de Lyon La Plaine Ste Foy les Lyon (170 adhérents) décident de s'unir pour former le « COLLECTIF JOLIOT CURIE »

**14 Décembre 2014** : réunion en mairie de Tassin avec des représentants du SYTRAL, de KHEOLIS, de la subdivision ouest du Grand Lyon, de la mairie de TASSIN et du 5<sup>ème</sup> arrdt de Lyon

**15 Mai 2015** : envoi d'un courrier recommandé à Gérard COLLOMB, Maire de Lyon, Président de la Métropole et du SYTRAL avec un dossier complet illustré de photos .

**16 juin 2015** : rassemblement d'une cinquantaine de riverains, rue Joliot Curie, distribution de tracts aux automobilistes pris dans l' « embouteillage » et diffusion d'un dossier de presse

**20 juin 2015** : relation de l'action dans « Le Progrès »

**24 Juin 2015** : réponse de Monsieur COLLOMB qui transmet le dossier à Madame GUILLEMOT, nouvelle présidente du SYTRAL

**28 Juillet 2015** : Réponse « EXTRAORDINAIRE » de Madame GUILLEMOT qui nous explique le bien fondé des aménagements de la rue joliot curie et de la mise en sécurité de cette rue par la pose multiple de coussins ralentisseurs . Compte tenu de ce bon fonctionnement, le SYTRAL a donc aménagé son pendant dans le sens SUD-NORD sur la rue Eisenhower.

**17 Décembre 2015** : En réponse et après consultations de l'ensemble du Collectif un courrier est à nouveau envoyé à Madame GUILLEMOT précisant à nouveau la dangerosité et l'aberration de cet aménagement.

**29 Février 2016** : Réponse de Madame GUILLEMOT très laconique avec une « fin de non recevoir »

Depuis cette date , plusieurs évènements ont été réalisés :

- visite de terrain de M. RUDIGOZ maire du 5<sup>ème</sup> qui a suggéré la pose d'un feu tricolore
- visite de l'UCIL sur le 5<sup>ème</sup> : les personnes qui ont participé à cette visite ont mis en avant la dangerosité de la rue
- réunion avec le conseil de quartier du secteur de TASSIN LA DEMI-LUNE
- Visite de terrain à Tassin La Demi-Lune par des associations spécialisées dans le handicap qui ont constaté dans un rapport remis à la Métropole les nombreux problèmes soulevés par cet aménagement urbain
- l'intégration au collectif des résidences du parc des Battières des conseils de quartier Menival les Battières et Tassin la demi lune ce qui représente plus de 2350 logements et 8500 personnes.

# REAMENAGEMENT LA PLAINE/CHANTEGRILLET



Le 3 juillet dernier, la ville de Sainte-Foy-lès-Lyon et la Métropole de Lyon présentaient lors d'une réunion publique à l'Ellipse le projet de réaménagement de ce quartier. Les travaux débuteront dès janvier.

Inscrit à la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) de la Métropole avec une enveloppe budgétaire dédiée de presque 1 million d'euros, sa réalisation débutera dès janvier 2019. Ce projet structurant s'articule autour de plusieurs objectifs que sont la sécurisation des déplacements piétons dans le quartier, le maintien d'une forte accessibilité dans les déplacements inter-quartiers, l'apaisement des vitesses de circulation et la conservation d'une capacité de stationnement pour les équipements publics, commerces et résidents de La Plaine/Chantegrillet.

Le réaménagement du secteur repose sur 5 axes majeurs :

- La mise en sens unique du chemin des Fonts dans le sens Chantegrillet-Charcot, son classement en zone 30 avec double sens de circulation vélo et l'élargissement des trottoirs pour sécuriser le cheminement piéton aux abords de l'école.
- La sécurisation de l'allée Jean-Paul II devant l'école et l'amélioration du stationnement le long du stade.
- La création d'aménagements aux entrées de la rue François Forest qui contraindront fortement la vitesse. Cette rue reste à double sens de circulation afin de conserver une fluidité de déplacement pour les usagers du quartier et de ses commerces.
- L'aménagement et la sécurisation du chemin de Chantegrillet afin d'en apaiser la circulation.
- Des travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux chemin des Fonts et allée Jean- Paul II, avec pour objectif l'embellissement du secteur et l'amélioration de sa qualité de vie.

Les travaux que nécessite ce réaménagement sont prévus pour une durée de 6 mois et vont engendrer des modifications de circulation et de stationnement. Tout a été fait pour réduire au maximum leur impact sur le quotidien des riverains. Pour des raisons de sécurité, seul le chemin des Fonts sera fermé à la circulation de janvier à mai 2019, mais l'accès aux riverains sera garanti. Les autres rues concernées par le projet resteront toujours ouvertes et les commerçants du secteur seront accessibles sur l'intégralité du périmètre pendant toute la durée du chantier.

# REAMENAGEMENT LA PLAINE/CHANTEGRILLET

Lors de la réunion publique du 14 janvier 2019 à l'initiative de la mairie de STE FOY sur l'aménagement du quartier CHANTEGRILLET/LA PLAINE , vous trouverez ci-dessous les échanges qui ont eu lieu entre le président du CIIL LYON LA PLAINE STE FOY et les élus :

" Guy PELLET rappelle la position du CIIL LYON LA PLAINE STE FOY, à savoir que ces travaux ont un impact, non seulement sur STE FOY, mais sur l'ensemble du bassin de vie de STE FOY - LYON 5ème il faut absolument avoir une véritable réflexion d'ensemble qui privilégie un ring de circulation pour gérer le trafic pendulaire et préserver ainsi nos petites rues de quartier"

Me SARSELLI , répond que la réunion que nous demandons avec insistance entre les maires de St Foy et de Lyon 5e a eu lieu et que les choses étaient bien engagés. .

Mr ABADIE , Vice - Président de la Métropole reconnaît que l'ouest Lyonnais a été oublié depuis de nombreuses années !!! il conforte ainsi le slogan que nous répétons à chaque AG de notre CIIL < à l'ouest rien de nouveau > il confirme qu'il y aura une suite afin d'avoir une vision d'ensemble du périmètre et un projet plus général .!!!.

Nous continuerons donc à rappeler sans arrêt notre position ; rôle ingrat mais indispensable afin que nos idées fassent leur chemin.

# RING DE CIRCULATION



# GESTION AU QUOTIDIEN

- Intervention sur la voirie
- Travaux de sécurité
- Contact avec les habitants sur les Problèmes de circulation, sécurité des personnes.....

## ENTRETIEN DES RUES :

- rue Henriette /côté impair : nettoyage de la rue et des trottoirs
- rue commandant charcot
- rue des Noyers

## AMENAGEMENT VOIRIES :

- « le parcours du combattant des voitures » → plateaux, coussins berlinois , bandes pavées... ne vaut'il pas mieux utiliser les fonds publics à la réparation des chaussées et trottoirs dans les rues du 5<sup>ème</sup>
- rue de la garenne /de plus en plus de véhicules prennent le sens interdit et descendent la rue
- Aménagement chemin des fonds /rue Forest
- Rue Chazay :revêtement de la chaussée– vitesse excessive - entretien et travaux de voirie
- rue chanteclair

## TRAVAUX VOIRIE -Entretien Côté Lyon 5<sup>ème</sup>



# REUNION RUE CHAZAY

le 19 Juin 2018 :

Objectif de cette réunion : Sécurité/Circulation/Stationnement

- Beaucoup de participants
- présentation du CIL : ses objectifs, son fonctionnement
- A l'énoncée de la question sur la priorité à prendre en compte dans la rue chazay , la surprise a été de constater que la circulation venait en 1<sup>er</sup> , alors que l'on pensait plus à la sécurisation des piétons.
- Que retenir :
  - Certains souhaitent faire des essais avant toute prise de décision définitive
  - Certains préconisent un sens unique en parapluie : un côté Pierre Valdo et l'autre côté rue commandant charcot ce qui renverrait la circulation rues Henriette et Jean Louis Vincent

Conclusion du CIL :

- Le problème doit être pris dans son ensemble en prenant en compte l'ensemble du secteur La Plaine qui se situe sur Ste Foy les lyon et Lyon 5<sup>ème</sup>.
- Les décisions qui seront prises par la Mairie de STE FOY concernant chemin des fonds auront certainement des répercussions sur la circulation dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement notamment sur la rue Simon Jallade qui avec le Chemin des fonds est une liaison naturelle entre ST FOY/LYON et FRANCHEVILLE

**•IL EST IMPORTANT D' AVOIR UN « RING » DE CIRCULATION SUR CE SECTEUR**

- Une réunion de quartier est prévue rue SIMON JALLADE le 1<sup>er</sup> JUIN



Mairie du 5<sup>e</sup> ardt

Présentation des CIL



# COMMUNICATION AUPRES DE NOS ADHERENTS

SITE INTERNET :

[CIILYONLAPLAINE.COM](http://CIILYONLAPLAINE.COM)

INFORMATIONS :

- Afin d'apporter des informations sur la vie quotidienne, le CIIL LYON LA PLAINE STE FOY LES LYON communique par courriel à ces adhérents les dossiers concernant les actions tels que le PLU- H , les courriers aux élus, les documents de la ville de LYON, de la Métropole, de l'UCIL.....

-INFORMATIONS VIA FACEBOOK :

- Notre page FACEBOOK est régulièrement alimentée des différents évènements pouvant intervenir

# AUTRES COMMUNICATIONS

## FORUM DES ASSOCIATIONS LYON 5ÈME



# FORUM DES ASSOCIATIONS SAINTE FOY LES LYON

